



Avec F.O.-DGFIP, les agents des Finances Publiques, seront entendus et défendus

La Direction Générale des Finances Publiques vient de communiquer les résultats définitifs des scrutins du 20 octobre 2011, exception faite des Commissions Administratives Paritaires Nationales et de la Commission Consultative Paritaire des agents sous contrat de droit public dont les résultats seront connus le 3 novembre prochain.

D'ores et déjà, le Syndicat salue l'ensemble des personnels de la DGFIP qui, par leur participation massive malgré la multiplicité des scrutins, ont démontré leur attachement au système de représentation par les organisations syndicales.

Ces élections se déroulaient dans le contexte particulier des nouveaux critères de représentativité syndicale définis dans le cadre des « accords de Bercy ». Ces accords, qui ont été validés par plusieurs organisations syndicales, ont été rejetés par F.O. parce qu'ils visent purement et simplement à reformater le paysage syndical conformément au souhait du gouvernement.

Le Syndicat F.O.-DGFIP remercie les milliers d'agents qui ont porté leur voix sur les listes Force Ouvrière présentées dans les différents scrutins et lui permettent de conforter sa représentativité.

Les élus du Syndicat F.O.-DGFIP sauront en toute indépendance, dans toutes les instances où ils siégeront, faire entendre la voix et défendre les droits des agents des Finances Publiques.

Paris, le 26 octobre 2011